



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.374
15 juin 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004

**TABLE RONDE SUR LA TRANSPARENCE DES ENTREPRISES
ET L'INVESTISSEMENT**

14 juin 2004 – Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. La Table ronde a été organisée en collaboration avec la Bourse de São Paulo, BOVESPA. Les objectifs de la réunion étaient les suivants: sensibiliser les principaux acteurs à l'importance de la transparence des entreprises pour la facilitation de l'investissement, y compris l'investissement étranger direct; examiner les principales questions concernant l'amélioration de la transparence des entreprises aux niveaux national et international; et débattre des meilleures pratiques internationales en matière de transparence des entreprises et de la façon dont on pourrait aider les pays en développement et les pays en transition à appliquer ces meilleures pratiques.
2. De nombreux pays en développement et pays en transition s'efforcent de mobiliser des ressources financières, aussi bien au niveau intérieur qu'au niveau international, pour atteindre leurs objectifs de développement économique et social. Les investisseurs locaux et internationaux utilisent l'information financière et non financière disponible sur des objectifs d'investissement potentiels pour évaluer le risque et prendre des décisions d'investissement. Ainsi, l'accès à une information financière et non financière satisfaisante en quantité comme en qualité influe beaucoup sur les efforts déployés pour mobiliser l'investissement aux fins du financement du développement économique et social.

3. La publication et la diffusion dans des conditions satisfaisantes de l'information financière et non financière devraient améliorer la confiance des investisseurs et abaisser le coût de l'investissement.

4. Étant donné l'accélération de la mondialisation, l'interdépendance croissante des marchés financiers internationaux et la mobilité accrue des capitaux, les pays en développement et les pays en transition doivent accorder une plus grande importance à la transparence des entreprises et à la publication d'informations sur les entreprises. Compte tenu de l'influence appréciable que la transparence des entreprises a sur les décisions des investisseurs, les décideurs, les législateurs et les organismes de réglementation doivent renforcer les divers éléments de l'infrastructure de diffusion d'informations sur les entreprises de façon à mobiliser plus efficacement les ressources intérieures et internationales.

5. La diversité des normes comptables nationales fait qu'il est plus difficile et plus onéreux pour les investisseurs de comparer les perspectives et de prendre des décisions financières en toute connaissance de cause. Par ailleurs, la mondialisation des marchés de capitaux rend d'autant plus nécessaire une harmonisation des principes et des normes comptables. Toutefois, certains pays en développement et pays en transition ne disposent pas d'une infrastructure comptable et d'établissements professionnels suffisants. Il faut donc les aider à renforcer leur capacité d'appliquer les normes comptables internationales ainsi que les meilleures pratiques en matière de transparence et d'information des entreprises.

6. Avec d'autres organisations internationales telles que la Banque mondiale et l'OCDE, la CNUCED contribue à la promotion d'une plus grande transparence et information des entreprises depuis de nombreuses années à travers le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR). L'importance et la complexité croissantes des questions relatives à la transparence et à l'information des entreprises font qu'il est nécessaire pour la CNUCED de poursuivre et d'accélérer ses travaux dans ces domaines. La CNUCED est bien placée pour faciliter les échanges de vues entre États membres sur ces questions, ainsi que l'application des meilleures pratiques.

7. Plus de 200 participants, représentant des organismes de réglementation, des entités du secteur privé, des organismes normatifs, des universités et la profession comptable, ont assisté à la Table ronde.
